FORMULAIRE D'OUVERTURE DE COMPTE SOCIÉTÉ / ONG / AMBASSADE / GOUVERNEMENT / ASSOCIATION



A ECOBANK		RESERVE A LA BANQUE			
(I	NSCRIRE LE NOM DU PAYS DANS CE CADRE)	N° DE COMPTE :			
MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT CE DOCUMENT ET COMPLÉTER TOUS LES CHAMPS REQUIS. UN MEMBRE DE NOTRE ÉQUIPE SE TIENT À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS ASSISTER EN CAS DE BESOIN. (MERCI DE REMPLIR EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE ET COCHER LES CASES ADAPTÉES)					
CARACTÉRISTIQUES DU	COMPTE				
INTITULÉ DU COMPTE :	COMPTE				
		- Lurore			
TYPE DE COMPTE :	COURANT DÉPÔT	AUTRES (VEUILLEZ INDIQUER)			
DEVISE DU COMPTE :	DEVISE LOCALE AUTRES (VEU	LLEZ INDIQUER)			
INFORMATION DU CLIER	NT				
	SOCIÉTÉ À RESPONSABILITE LIMITÉE	SOCIETE ANONYME			
	ORGANISATION NON GOUVERNEME	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	TION DIPLOMATIQUE		
	CLUB / ONG / ASSOCIATION	AUTRES (VEUILLEZ D'INDIQUER)			
NOM DE L'INSTITUTION :					
N° D'IMMATRICULATION :		DATE D'IMMATRICULATION / ENREGISTREMENT :	J J M M A A A A		
LIEU D'IMMATRICULATION ENREGISTREMENT :					
CAPITAL SOCIAL :		N° D'IMMATRICULATION FISCALE (SI APPLICABLE) :			
ADRESSE DU					
SIÈGE SOCIAL :					
ADRESSE POSTALE : (SI DIFFÉRENTE DE L'ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL)					
N° TÉL. :		N° FAX :			
SITE WEB:					
EMAIL:					
NATURE DES ACTIVITÉS / INDUSTRIE :					
	SOCIÉTÉ LOCALE	SOCIÉTÉ RÉGIONALE	MULTINATIONALE		
	AUTRES (VEUILLEZ INDIQUER)				

INFORMATIONS SUR LES PERSONNES À CONTACTER POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ (PAS NÉCESSAIREMENT LE / LES SIGNATAIRES)																				
NOM DE FAMILLE :										NOM D	E FAMILLE	:								
PRÉNOMS:										PRÉNC	MS:									
N° DE PIÈCE D'IDENTITÉ :]	Nº DE D'IDEN										
FONCTION:										FONCT	ION:									
EMAIL:									$\exists I$	EMAIL	:									
Nº TÉL. DU □									4	Nº TÉL	DII									
BUREAU:									ᆀ	BUREA										
N° PORTABLE :									4		RTABLE :									
NOM DE L'EMPLOYEUR :										NOM [L'EMPI	DE LOYEUR :									
ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :										ADRES L'EMPI	SE DE LOYEUR :									
JE SOUSCRIS AUX SE (SI VOUS NE DÉSIREZ PAS BANQUE PAR IN CARTE DE RETRA	CERTAINS DE			MERCI I	SN	er la c NS-AL IÉQUII	ERT	CORRESP	PONDA	ANTE. UN	E-9	PARÉ PEU' STATEME REMENT	NT			IR CERT		e ces si E -ALE I).
MODE DE DISTRIBUT COURRIER ET DES RI	TION DU ELEVÉS :				PO	STE		D	OISPO	ONIBLE	EN AGENCI	Ε [col	JRSIER	R LIVR	AISO	N SPÉ(CIALE	(PAYAN	T)
FRÉQUENCE DES REL	LEVÉS :				ME	NSUI	EL	Т	RIM	ESTRIEL	AU	TRES (V	UILLEZ P	RÉCISER	2)					
AVEZ VOUS UN AUTI	RE COMPT	E À EC	OBAI	NK?	00	II			10N											
AVEZ VOUS UN COM					•)UI	1	NON									
PRIÈRE D'INDIQUER NOM DE LA BANQUE		DE VOS	AUT	RES B	ANQUE	(SI <i>F</i>	APPLIC	CABLE):	1	NOM										
NOW DE LA DANQUE	L.										DE LA RAI	VIOLIE .								
FACILITÉS DE CRÉDIT		DUI			NON		•	•	_		de la bai Ités de cr	•)UI			NON	١		
FACILITÉS DE CRÉDIT VEUILLEZ DONNER	: [TION	IS SUI	ı	LES	PER	SONN	IE(S	FACIL	ITÉS DE CR	ÉDIT :					NON	N		
	: [ATION	IS SUI	ı	LES	PER	SONN	IE(S	FACIL	ITÉS DE CR	ÉDIT :					NON	N		
VEUILLEZ DONNER	: [ATION	IS SUI	ı	LES	PER	SONN	IE(S	FACIL	ITÉS DE CR	ÉDIT :					NON	N		
VEUILLEZ DONNER	: [ATION	IS SUI	ı	LES	PER	SONN	IE(S	FACIL	ITÉS DE CR	ÉDIT :					NON	N		
VEUILLEZ DONNER	: [ATION	IS SUI	ı	LES	PER	SONN	IE(S	FACIL	ITÉS DE CR	ÉDIT :					NON	N I		
VEUILLEZ DONNER NOM: ADRESSE:	: [ATION	IS SUI	ı	LES	PER	SONN	IIE(S	FACIL	ITÉS DE CR	ÉDIT :					NON	N		
VEUILLEZ DONNER NOM: ADRESSE:	: [ATION	IS SUI	ı	LES	PER	SONN	IIE(S)	FACIL	ITÉS DE CR	ÉDIT :					NON			
VEUILLEZ DONNER NOM: ADRESSE:	: [ATION	IS SUI	ı	LES	PER	SONN		FACIL	ITÉS DE CR	ÉDIT :					NON			
VEUILLEZ DONNER NOM: ADRESSE:	: [ATION	IS SUI	ı	LES	PER	SONN	IE(S	FACIL	ITÉS DE CR	ÉDIT :					NON			

RÉSOLUTIONS PROCURATION SUR LE COMPTE Nous certifions par la présente que les résolutions ci-après, sont des extraits véritables et sincères du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration / comité de direction / assemblée générale / association des actionnaires de la société, tenue le $\|\cdot\|$ Qu'un compte courant soit ouvert au nom de _ (Société) à Ecobank les conditions générales de compte mentionnées au verso du présent formulaire. Nous acceptons les conditions générales de compte qui régissent le fonctionnement du compte Ecobank, comme indiqué aussi bien au verso du présent formulaire / dans le livret de conditions générales / et acceptons qu'elles peuvent peut être soumises à une modification ultérieure par la banque. Que la banque est autorisée à fournir tous les services requis dans ce formulaire, mais aussi ceux qui seront determines par les signataires autorisés mentionnés dans le présent document, ou en cas de changement, par des personnes désignées à cet effet. SIGNATURES AUTORISÉES NOM DE FAMILLE : **NOM DE FAMILLE:** PRÉNOMS: PRÉNOMS: **INFORMATIONS ADDITIONNELLES ÉVENTUELLES: INFORMATIONS ADDITIONNELLES ÉVENTUELLES: FONCTION: FONCTION: SIGNATURE: SIGNATURE:** DATE: DATE: **NOM DE FAMILLE: NOM DE FAMILLE:** PRÉNOMS: PRÉNOMS: **INFORMATIONS ADDITIONNELLES ÉVENTUELLES:** INFORMATIONS ADDITIONNELLES ÉVENTUELLES : **FONCTION: FONCTION: SIGNATURE: SIGNATURE:** DATE: DATE:

ENGAGEMENT

J'atteste / Nous attestons que les informations fournies dans le présent document sont correctes et sont d'actualité à la date d'ouverture du compte. J'ai / Nous avons également pris connaissance des termes et conditions de compte Ecobank stipulées au verso 'Conditions Générales de Compte' ainsi que des clauses contenues dans la brochure jointe au présent formulaire, si la présence d'une telle brochure est applicable. Je m'engage / Nous nous engageons / à respecter les termes et conditions correspondants aux services bancaires auxquels j'ai / nous avons souscrits. Je demande / Nous demandons par conséquent l'ouverture d'un compte et la fourniture des services ci-dessus sélectionnés accompagnés des informations correspondantes.

NOM ET SIGNATURE :	NOM ET SIGNATURE :				
	CACHETER (SI APPLICABLE)				
PRÉSIDENT / DIRECTEUR		DIRECTEUR / SECRÉTAIRE DE DIRECTION			
DATE: J J M M A A A A		DATE: J J M M A A A A			

CONDITIONS GÉNÉRALES DE COMPTE

Merci de lire attentivement cette page, qui vous procure des informations importantes concernant votre compte Ecobank.

A. TERMES / CHAMP D'APPLICATION

Les informations contenues dans cette page aussi bien que celles contenues dans les instructions et conditions additionnelles qui pourront être édictées de temps en temps par la Banque, servent de convention de compte entre le Client et Ecobank. Lorsque ce formulaire est signé, il est réputé avoir été accepté comme liant le Client et le bureau de représentation ou la filiale Ecobank où le compte est ouvert.

Ces conditions s'appliquent à chaque compte ouvert par le biais du formulaire d'ouverture du compte ou par tout autre moyen acceptable.

Les présentes conditions sont complétées et/ou modifiées pour les comptes ouverts dans certains pays ou territoires par des conditions locales (Les 'Conditions Locales') qui seront fournies au Client par Ecobank et lieront le Client et Ecobank. Lorsqu'il existera une contradiction entre les présentes conditions et les Conditions Locales, les Conditions Locales prévaudront. Aussi, lorsqu'il existera une contradiction entre les présentes conditions ou les Conditions Locales et tout autre accord relatif à un service ou produit fourni au Client (un 'Service'), cet accord prévaudra.

A la requête de Ecobank; le Client lui fournira tous les documents et autres informations jugés raisonnables en rapport avec son compte ou le service fourni.

B. VOTRE COMPTE

Le Client assume l'entière responsabilité de l'authenticité, de la véracité, et de la validité des informations et signatures apparaissant sur tous les chèques, ordres d'opérations, factures, notices, reçus et instruments négociables, ou tout autre instrument de paiement déposé sur son compte.

La Banque décline toute responsabilité quant à la perte des fonds causée par toute décision gouvernementale, loi, impôt, taxes, embargo, moratoire, restriction de change ou tout autre événement au-delà de son contrôle.

Votre compte sera débité de tous les frais et charges qui seront fixés par la Banque périodiquement.

Tous les avis ou lettres vous seront délivrés à l'adresse physique, postale ou électronique que vous avez communiquée, et seront dûment considérés comme délivrés et réceptionnés au moment de la livraison ou sept jours à compter de leur envoi.

La Banque décline toute responsabilité quant aux fonds remis à son personnel autre que les caissiers dans les locaux de la Banque, étant entendu que cette remise devra être matérialisée par un bordereau de versement. Toute anomalie constatée sur vos relevés de compte doit être portée à l'attention de la Banque dans les 30 jours suivant la date portée sur ledit relevé, et à défaut de fournir de telles informations, vous dégagez la Banque de toute obligation émanant de cette omission.

La Banque pourrait exercer son droit de rétention ou tout autre droit similaire dont elle dispose, y compris la compensation et la consolidation de tout ou partie des soldes de vos différents comptes et le droit de prélever ou transférer toute somme due au crédit d'un ou plusieurs de ces comptes au remboursement de tout autre engagement contracté dans d'autres comptes.

C. INSTRUCTIONS

Ecobank pourra se fier à l'autorité conférée à chaque personne désignée (dans la forme acceptable pour la Banque) par le Client pour émettre les ordres ou accomplir toute autre tâche relevant de son mandat jusqu'à ce qu'Ecobank reçoive un avis par écrit ou par tout autre moyen acceptable de la personne dûment autorisée à condition qu'Ecobank ait eu un temps raisonnable pour agir (après lequel elle pourrait tenir compte dudit changement).

Le Client et Ecobank se conformeront à certaines procédures de sécurité convenues (les 'Procédures') mises en place pour vérifier l'origine et l'authenticité des Instructions entres les deux parties notamment les demandes de renseignements, les avis et les ordres

Ecobank se conformera strictement aux procédures pour vérifier les pouvoirs et l'identité de la personne qui envoie une Instruction. Ecobank n'est pas responsable des erreurs ou omissions commises par le Client ou la duplication de toute Instruction par le Client et pourrait exécuter toute Instruction par référence au numéro de compte seulement, même si l'intitulé du compte est fourni. Ecobank pourrait exécuter une Instruction si elle croit raisonnablement que l'Instruction contient des informations suffisantes.

Ecobank pourrait décider de ne pas exécuter une Instruction lorsqu'elle a des raisons légitimes de douter de son contenu, son authenticité, son origine ou sa conformité aux Procédures et informera rapidement le Client (par téléphone si possible) de sa décision.

Si le Client informe Ecobank qu'il souhaite rappeler, annuler ou modifier une Instruction, Ecobank usera de tous les moyens disponibles pour se conformer à l'Instruction.

En cas d'exécution d'une Instruction envoyée par des moyens qui nécessitent une intervention manuelle (notamment par téléphone, télex, fax, message électronique ou disque envoyé par porteur) et si Ecobank agit dans le respect des Procédures, le Client sera responsable de toute perte qu'Ecobank pourrait subir dans l'exécution de cette Instruction.

D. LES CHÈQUES

La Banque n'a nullement l'obligation d'honorer un chèque tiré sur votre compte à moins qu'il y ait une provision suffisante sur le compte concerné pour couvrir le montant dudit chèque et de tels chèques pourraient par conséquent vous être retournés impayés.

Tout chèque ou ordre signé par vous (individuellement ou conjointement pour un compte joint) peut être honoré par la Banque et votre compte pourra ainsi être débité du montant de ce chèque, que le compte concerné soit à ce moment créditeur ou débiteur, ou puisse se retrouver débiteur suite au traitement d'une telle opération.

La Banque se réserve le droit, à sa discrétion, de vous autoriser à effectuer les retraits sur la base de chèques en cours d'encaissement sans attendre l'avis de sort définitif desdits chèques. Dans le cas où le / les chèques en question seraient retournés impayés, la Banque se réserve le droit de retenir lesdits chèques et engager les actions qu'elle jugera appropriées pour le recouvrement de la valeur de ces chèques. La Banque se réserve le droit, lorsqu'elle le juge approprié, de faire confirmer l'émission de chèque siré sur le compte courant du Client et à défaut de confirmation par le Client dans un délai raisonnable, ledit chèque sera retourné avec la mention « confirmation de l'émetteur requise ».

Vous devez vous assurer que votre chéquier est conservé dans un endroit sécurisé afin d'en empêcher l'accès à toute personne non autorisée et la défaillance à une telle précaution pourrait entraîner des pertes qui seront en conséquence imputées sur votre compte.

Au cas où votre chéquier serait égaré, manquant, ou volé, vous devez immédiatement en aviser la Banque. La Banque ne sera tenue responsable d'aucune utilisation frauduleuse de votre chéquier dans le cas où cette perte ne lui serait pas immédiatement notifiée.

Ecobank pourra fournir au Client des chèques, instruments de paiements et tout autre document lié à son compte et le Client s'engage à mettre tout en œuvre pour éviter les fraudes, pertes, vols, mauvais usage ou utilisation anormale de ces documents. Le Client s'engage à informer Ecobank immédiatement et par écrit, de toute perte ou vol de tout chèque ou instrument de paiement et s'engage à retourner à Ecobank ou détruire tout chèque non utilisé, les instruments de paiement et tout autre document lorsque son compte sera clôturé.

E. LES DÉCOUVERTS

Les découverts peuvent être octroyés aux clients suite à un accord conclu avec la Banque. Si vous ne disposez pas d'un tel accord, la Banque peut toutefois, à sa discrétion, honorer vos chèques même si le compte devient par la suite débiteur. Dans un tel cas, vous acceptez de rembourser le découvert dans un délai de 7 jours et supporter des frais et intérêts supplémentaires appliqués aux emprunts non autorisés pour la période pendant laquelle votre compte est resté débiteur et ce, au taux en vigueur. Si votre compte n'a pas suffisamment de provision pour couvrir le montant de votre retrait, nous nous réservons le droit de vous retourner le chèque impayé.

La Banque se réserve le droit d'utiliser le solde créditeur de votre compte courant pour couvrir le débit de tout ou partie de vos comptes.

F. RELEVÉS ET AVIS

Les avis et relevés peuvent être délivrés au Client physiquement, par la poste ou par voie électronique (e-Statement et e-Alert).

Sur votre demande, la Banque peut vous fournir les relevés électroniques ou messages d'alerte ou tout autre service similaire afin de vous donner des informations sur les transactions intervenues sur votre compte. Le service est fourni dans la mesure de sa disponibilité et la Banque ne garantit pas qu'il sera conforme à vos attentes spécifiques. Aussi, la Banque ne garantit pas que ce service sera fourni de façon continue sans aucune interruption ou que les informations données seront toujours précises et à jour au moment où elles seront reçues. La Banque décline toute responsabilité pour le service fourni par un tiers fournisseur d'accès internet ou pour les défaillances du service relevant de cas de force majeure ou cas fortuit.

Indépendamment du canal utilisé pour délivrer les relevés et avis, le Client s'engage à informer Ecobank immédiatement par écrit, de toute anomalie, inexactitude ou erreur constatée dans un relevé ou un avis et dans tous les cas dans les 30 jours à compter de la date d'envoi du relevé ou avis.

G. INTÉRÊTS, COMMISSIONS ET AUTRES FRAIS

Vous serez responsable du règlement de temps à autre des charges d'intérêts au taux fixé par la Banque pour tout montant apparaissant au débit de votre compte courant. Votre compte courant pourrait également être débité des frais généraux de banque, intérêts, commissions, etc.

Sauf accord contraire expresse, Ecobank peut modifier à tout moment le taux d'intérêts, commission ou autres frais applicables à tout compte ou service (sous réserve du respect des exigences légales notamment l'information préalable).

H. FORCE MAJEURE

Ni le Client ni Ecobank ne sera tenu responsable de défaillances dans l'exécution de ses obligations relatives au compte du Client s'il résultait qu'une telle exécution aura pour conséquence une violation de la loi, de la réglementation ou d'exigences édictées par le gouvernement ou par d'autres autorités auxquelles le Client ou Ecobank est obligé de se conformer ou si cette exécution est empêchée, gênée ou retardée par un cas de Force Majeure. Dans une telle situation, les obligations seront suspendues aussi longtemps que persiste le cas de Force Majeure (pour ce qui est d'Ecobank, aucune autre filiale ou bureau de représentation ne sera tenu responsable de cette défaillance).

Le cas de Force Majeure signifie tout événement dû à une cause au-delà du contrôle raisonnable d'une Partie telles que les restrictions sur la conversion et le transfert des fonds ou toutes autres valeurs, réquisition, transferts involontaires, non disponibilité de tout système, sabotage, incendie, inondation, explosion, catastrophes naturels, insurrection civile, grèves ou lock out de tout genre, les émeutes, insurrection, guerres ou décisions gouvernementales.

I. PARTAGE DES INFORMATIONS RELATIVES AU CLIENT

Ecobank traitera les informations relatives au Client comme confidentielles, toutefois (à moins que le consentement ne soit prohibé par la loi) le Client accepte le transfert et la divulgation par Ecobank de toute information le concernant aux Bureaux de représentation, aux filiales et aux mandataires d'Ecobank ainsi qu'aux Tiers qui seront choisis par l'un d'entre eux, peu importe leur lieu de résidence, pour une utilisation confidentielle (notamment en relation avec la fourniture de tout Service et pour le traitement de données à des fins d'analyse de risques et statistiques).

Ecobank, ses Bureaux de représentation, ses Filiales, ses Mandataires et les Tiers peuvent transférer et divulguer de telles informations lorsqu'elles sont exigées par la loi, le tribunal, les autorités de régulation ou les procédures judiciaires.

J. CONTRÔLE OU ENREGISTREMENT ÉLECTRONIQUE

Le Client et Ecobank donnent leurs consentements au contrôle et à l'enregistrement téléphonique et électronique pour des raisons de sécurité et de qualité de service et acceptent que chacun d'eux puisse produire les enregistrements téléphoniques ou électroniques comme preuve dans toute procédure judiciaire en relation avec les présentes conditions, les Conditions Locales ou accords particuliers.

K. CHANGEMENT DE DIRECTION

Le Client doit immédiatement informer la Banque de tout changement d'adresse, d'administrateurs, de membres du Comité de Direction, Gérant et membres désignés. Toute modification du changement du/des signataires du compte doit être faite par les personnes autorisées en fonction à la date de la modification et accompagnée d'une résolution à cet effet si nécessaire.

L. RÉSILIATION

Chacune des parties à cet accord peut à tout moment (sous réserve du respect des exigences légales telles que le préavis) le résilier par notification écrite à l'autre partie.

A la clôture d'un compte pour quelque raison que ce soit, la résiliation devient effective après que tous les chèques tirés sur le compte ou les débits en compte aient été réglés; tous les chéquiers et les cartes qui vous ont été remis aient été retournés à la Banque; et toutes les informations et équipements fournis par Ecobank aient été retournés à la Banque.

Si la résiliation émane de la Banque et votre compte est débiteur, vous devez, en plus de la restitution des différents instruments de paiements et documents, régler tous les montants portés au débit du compte, dans le cas contraire la Banque se verra dans l'obligation de prendre les actions légales appropriées pour le recouvrement des sommes dues.

Toute la documentation requise pour l'ouverture du compte devra être complétée dans les trois (3) mois suivants l'ouverture du compte. Dans le cas où les documents ne parviennent pas à la Banque dans ce délai de trois (3) mois, votre compte sera automatiquement clôturé après une notification écrite de la Banque.

M. JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes conditions et le cas échéant les Conditions Locales et accords particuliers sont régis par la loi du Pays ou Territoire dans lequel le compte est ouvert.

N. CLAUSE DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

La Banque décline toute responsabilité quant aux fonds / biens déposés par vous, et qui se révéleraient par la suite provenir de sources ou d'activités jugées illégales.

Vous confirmez que les fonds / biens déposés à la Banque ne proviennent pas de sources ou d'activités illégales.

RÉSERVÉ À LA BANQUE					
GESTIONNAIRE DE COMPTE :					
CODE INIATEUR:					
BUSINESS UNIT:					
SUBSIC CODE:					
DATE D'OUVERTURE DU COMPTE : J J M M A A A A VÉRIFICATION DE LA SIGNATURE :					
MANDAT / PROCURATION:	DOCUMENTATION DIFFÉRÉE :				
PÉRIODE DIFFÉRÉE :	S.C.:				
CHEF D'AGENCE:					